

2018/01/29

Procès-verbal de la **séance extraordinaire**, du conseil de la Municipalité tenue au 333, avenue Jules-Léger, lundi le **29 janvier 2018** à 20 h, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Gino Moretti.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :	Ginette Caza,	district 1
	Roger Carignan,	district 3
	Sylvie Tourangeau,	district 4
	François Boileau,	district 5
	Johanne Leduc,	district 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière : Lyne Viau

.....
Le maire s'assure que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans le délai prescrit.
.....

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire est ouverte à 20 h 20 par Gino Moretti, maire de Saint-Anicet.

026-2018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté:

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Demande d'aide financière – Cercle des Loisirs de Cazaville ;
4. Levée de la séance.

Adoptée

027-2018

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CERCLE DES LOISIRS DE CAZAVILLE

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'accorder une aide financière de 3 000.00 \$ au Cercle des Loisirs de Cazaville afin de contribuer au coût d'entretien de la bâtisse.

Adoptée

028-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le maire demande la levée de la séance extraordinaire.

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan, de lever la séance extraordinaire.

Il est 20 h 24.

Gino Moretti
Maire

Lyne Viau
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.